

LES BUERS PROJET URBAIN

LA LETTRE

Nov. 2018

Lettre d'information
aux habitants
du quartier des Buers #3

RÉNOVATION

Résidence Pranard, ça démarre !

P. 4



Pose de la 1^{re} pierre le 6 décembre !

- Est métropole habitat (EMH) invite les habitants à la pose de la 1^{re} pierre marquant la réhabilitation des barres B et C de la résidence Pranard. Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne, Michel le Faou, vice-président de la Métropole, et Cédric Van Styvendael, directeur d'EMH, visiteront l'appartement-témoin.

Un verre de l'amitié sera servi aux habitants en fin d'après-midi, et un stand ouvert à tous pour discuter de l'aménagement des futurs espaces publics.
Venez nombreux !

497

- Le nombre de logements qui seront réhabilités au terme du projet : 343 situés dans la résidence Pranard et 154 dans la résidence Bouvier.

Anru

- Le 7 juin dernier, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) a donné son feu vert au projet de rénovation des Buers. Elle va participer à hauteur de 25 millions d'euros.

+ d'infos sur le projet urbain
des Buers

Maison des services publics Buers /
Croix-Luizet, 37A rue du 8-mai-1945
Tél. 04 78 89 88 71
projetsurbains.villeurbanne.fr

Vu et entendu

aux ateliers de concertation

Le 18 juin au Passage 33, une trentaine d'adultes et une quinzaine d'enfants ont participé à une réunion de concertation sur les espaces extérieurs.

Des panneaux d'exposition ont permis de rappeler le projet aux habitants, également appelés à se projeter à l'aide de photos. Certaines de leurs remarques et idées sont actuellement à l'étude. D'autres ont déjà trouvé des solutions.

Je me détends au vert



Des habitants aimeraient que des bancs soient disponibles sur les espaces verts et le long de la promenade piétonne afin de se reposer et de pouvoir surveiller les enfants à distance. L'idée de mettre des tables est appréciée, pour se retrouver, faire les devoirs, jouer aux cartes, prendre le goûter ou encore manger en extérieur.

→ EMH a installé au printemps des tables à côté du four à bois, qui ont été retirées en raison du bruit occasionné.

Je m'amuse



« Chez nous, tous les jeux se ressemblent. Pour nos enfants, on aimerait des toboggans, des balançoires, des jeux pour grimper. »

→ Deuxième quinzaine d'octobre, un chantier de proximité a été organisé avec des jeunes du quartier et à l'initiative d'EMH. Défi à relever ? Peindre une marelle et un mini terrain de foot juste devant la barre Pranard.

Je me gare facilement



« Ce serait bien d'avoir des places réservées pour les locataires et des places pour les gens qui viennent de l'extérieur. »

→ Cette requête va être en partie résolue avec la création par EMH d'une zone de parking fermée devant les allées 35 A à 39 B de la barre Pranard. Un contrôle d'accès spécifique permettra aux locataires de cet immeuble d'y garer leur voiture. Début des travaux en décembre.

Des photos d'exemples d'aménagements ont été soumises aux participants afin de les aider à se projeter et à imaginer des solutions originales.

des idées pour s'inspirer

"J'aime bien cette image, c'est vert, on peut s'asseoir, jeter un œil sur nos enfants. Ça donne un sentiment de sécurité."

Je fais du sport

L'absence de cages de foot devant les bâtiments B et C de la résidence Pranard a été évoquée à plusieurs reprises. Les habitants trouvent que le quartier manque d'espaces

pour jouer au ballon. Certains aimeraient aussi disposer de tables de ping-pong, de raquettes et de balles, ainsi que d'agrès sportifs.

« Ça pourrait occuper les jeunes et ça nous motiverait à faire du sport. »

→ L'implantation d'agrès sportifs est à l'étude.



"Ce serait super d'avoir un espace comme celui sur la photo. Il n'y a pas que les jeunes qui pourraient en profiter... Ce serait pour tout le monde, même pour les retraités du quartier, ça leur permettrait de se retrouver et de jouer aux cartes !"

Thibault Lemaitre, quel est votre rôle dans ce projet ?



Thibault est urbaniste chez Ville ouverte

"Nous sommes là pour animer la concertation

et réaliser les supports d'information nécessaires au dialogue. Cette année, nous avons travaillé sur les espaces extérieurs de la résidence Pranard, et notamment les futurs espaces publics.

Notre rôle est de recueillir les idées des habitants pour nourrir la réflexion des paysagistes. Lors de l'atelier de juin, nous avons installé des stands et fait réagir sur des photos. Cela a donné lieu à des échanges intéressants ; cela a aussi ouvert sur des problèmes récurrents, comme celui du stationnement. Nous contribuons à susciter l'expression des habitants et à faire émerger des idées."

Questions à... Juliette Lucas

Chargée de développement territorial aux Buers

"Donner son avis permet vraiment de faire avancer les choses !"



- Quelle est votre mission au sein de la Ville ?

Présente sur le quartier, je suis à la disposition des habitants pour répondre à leurs questions sur le projet urbain. Surtout, que personne n'hésite à pousser la porte de la Maison des services publics. Nous sommes là pour expliquer le projet, ses échéances, ses grandes lignes et identifier avec les habitants les préoccupations occasionnées par les travaux.

- À quoi sert la concertation instaurée avec les habitants ?

Écouter les habitants, prendre leurs avis, susciter leurs réactions sur la manière dont ils aimeraient voir évoluer leur quartier sert à orienter les décisions prises par les élus. Entendre les avis nourrit les choix politiques et, le cas échéant, peut

conduire à modifier des éléments très concrets du projet. Bien sûr, on ne concerta pas sur tous les sujets, mais j'incite vraiment les habitants à prendre part à la reconstruction de leur espace de vie.

- Quels sont les grands temps forts de la concertation à venir ?

Le prochain rendez-vous a lieu le 6 décembre prochain, avec un stand pour discuter de l'aménagement des futurs espaces publics. Les questions seront importantes : où mettons-nous les jeux pour les enfants et les espaces de détente ? Quels sont les souhaits des habitants, les idées à développer ? Donner son avis permet de faire avancer les choses quand cela est le moment, dans les temps d'échange ouverts.

EMH se donne jusqu'à l'été 2020 pour mener à bien la rénovation des deux bâtiments (ici future barre B, côté nord).



RÉSIDENCE PRANARD

Coup d'envoi des travaux de rénovation

Le chantier s'est installé à la fin de l'été. C'est parti pour la réhabilitation de 100 logements de la résidence Pranard : ceux des allées 41 et 43 de la rue du 8-mai-1945 (bâtiment B) et ceux des allées 45 à 49 de cette même rue (bâtiment C). Ces travaux se feront alors même que les appartements restent occupés.

Durant les deux années à venir, 100 logements de la résidence Pranard – situés dans les barres B et C – vont faire l'objet d'une importante rénovation, réalisée par Est Métropole Habitat. Afin d'apporter un meilleur confort thermique aux habitants, en été comme en hiver, la décision a été prise d'axer les travaux sur l'optimisation énergétique des bâtiments. Demain, la barre B située aux 41-43 de la rue du 8-mai-1945 va ainsi devenir un bâtiment à énergie positive, notamment grâce à des

panneaux solaires installés en toiture pour créer de l'électricité et diminuer les charges locatives. La barre C, pour sa part, située entre les numéros 45 et 49 de cette même rue, disposera du label BBC (Bâtiment basse consommation). L'objectif est aussi d'améliorer la qualité de l'air et de limiter la pollution issue du périphérique dans l'ensemble des appartements. La réhabilitation ne s'arrête pas là. Tous les logements bénéficient d'un programme de rénovation, avec remplacement des menuiseries,

+ À RETENIR



- Les travaux prévoient l'ajout de prises électriques dans les séjours et cuisines.



- Les menuiseries extérieures (persiennes) seront changées au profit de fenêtres à double vitrage et de volets roulants. Les portes palières deviendront des portes sécurisées avec serrure à trois points.



- Dans les salles de bains, sont proposés : faïences sur toute la hauteur, remplacement des sols, pose d'un meuble vasque avec miroir et rangements intégrés, réfection complète de l'électricité.

remise à neuf des salles de bain et intervention sur l'électricité. Chaque locataire peut aussi choisir des travaux complémentaires : soit la réfection complète du séjour, soit la reprise de tous les sols, soit la remise à neuf de la cuisine. Le chantier relatif à l'extension de la barre B, en pignon de l'allée 41, a lui aussi démarré. 21 nouveaux logements sont prévus à cet endroit précis.

68 000 €



- Le montant total des travaux de chacun des 100 logements à réhabiliter dans les bâtiments B et C de la résidence Pranard.

“Les entreprises qui vont rénover les barres B et C devront employer des personnes en insertion, par exemple des chômeurs de plus d'un an. 3 700 heures sont concernées, essentiellement dans les métiers du bâtiment.”

Nicolas Dupont, facilitateur sur la clause d'insertion à la mairie de Villeurbanne
- Plus d'info : Passage 33, 33 rue du 8-mai-1945

Prochaines vagues de relogement : les habitants s'expriment

- Les locataires résidant aux numéros 2 et 4 de la rue de La Boube, ainsi que ceux de l'allée 51 de la rue du 8-mai-1945, ont été conviés par EMH à une réunion d'information sur le relogement. L'objectif : qu'ils soient tous relogés avant fin 2020.

Côté rue de la Boube, les logements (40 au total) vont être démolis à partir de 2021 pour laisser place à un nouveau programme immobilier.

Côté rue du 8-mai-1945, les travaux de démolition commenceront au 2^e semestre de 2020. Bien que 10 appartements soient concernés, au total 20 devront être libérés (les 10 logements réhabilités devant être vides pour engager les travaux).

Dans tous les cas, chaque locataire bénéficie d'un entretien individuel avec une chargée de relogement EMH à qui il peut exprimer ses besoins et attentes.

Le projet des Buers, ce n'est pas que du logement : c'est tout un quartier qui va évoluer.

2 enjeux

- AMÉLIORER la qualité de vie des habitants
- REDONNER de l'attractivité

5 objectifs majeurs

- RÉHABILITER les logements anciens d'EMH
- AMÉLIORER et sécuriser les circulations sur le quartier
- RÉORGANISER les services publics pour un meilleur accueil des habitants
- DIVERSIFIER l'offre de logement
- CRÉER un pôle économique

Des acteurs engagés

- La Ville de Villeurbanne
- La Métropole de Lyon
- Est Métropole Habitat
- L'Anru
- Les habitants

70%

- La part des ménages de la résidence Croix-Luizet déjà relogée. 100 logements sont concernés par cette opération de démolition programmée fin 2019.

Accord Anru : qu'est-ce que ça change ?

Suite au comité d'engagement qui s'est tenu à Paris au siège de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), le 7 juin dernier, les travaux peuvent commencer. Cet accord de l'Anru était en effet nécessaire,

car il s'accompagne d'un financement de 25 millions d'euros sous forme d'aides directes et de prêts. Au travers du Programme d'investissement d'avenir ville durable et solidaire, l'Anru accompagne

également la mise en œuvre de projets visant la très haute performance et l'innovation environnementale, dont ceux liés à la ventilation innovante et au Bâtiment à énergie positive (Bepos).

2018

7 JUIN 2018
- Accord de financement de l'Anru

2019

SEPTEMBRE 2018
- Démarrage des travaux de réhabilitation de la résidence Pranard (bâtiments B et C) puis résidentialisation de l'avant de la grande barre en décembre 2018

MI-2019
- Livraison du parc public Elie Wiesel au terrain des Sœurs

4^e TRIMESTRE 2019
- Livraison du pôle petite enfance Helen Keller avec une crèche notamment

2020

FIN 2019
- Démolition de la résidence Croix-Luizet

1^{er} TRIMESTRE 2020
- Transfert de la Maison des services publics au Clos Caroline

2021

À PARTIR DE 2021
- Réhabilitation de la résidence Bouvier
- Démolition du 2/4 rue de la Boube
- Construction du pôle économique

MI-2021
- Réaménagement par séquence de la rue du 8-mai (partie Buers nord et place des Buers) et prolongement de la rue de la Boube

Notre quartier

une histoire
un avenir



Il était une fois les Italiens...

Après la Première Guerre mondiale, une importante communauté d'Italiens s'est installée à Villeurbanne, notamment à Croix-Luizet. À la veille du conflit, la commune en comptait à peine plus d'un millier. Elle en recense 5 500 en 1926. En 1931, environ 1 Villeurbannais sur 9 est originaire d'Italie.

- Ces Italiens, souvent jeunes et venus pour travailler sur les chantiers et dans les usines de la ville, tendent à se regrouper dans le quartier de Croix-Luizet, qui prend rapidement une coloration « vert-blanc-rouge ». Des épiceries, des cafés, des charcuteries, des jeux de boules italiens fleurissent et permettent à ces communautés familiales et villageoises de préserver leurs modes de vie, malgré des conditions très précaires qui s'aggravent encore avec l'arrivée de la crise économique. À partir de 1931, d'importants employeurs de main d'œuvre italienne, telle l'entreprise textile Villard installée à Croix-Luizet, sont contraints de fermer leurs portes. Le chômage sévit et oblige certains Italiens à reprendre le chemin de leur pays d'origine.

Source : Viva interactif



Les Italiens se sont massivement installés dans le quartier des Buers à partir de 1920.

L'usine Villard employait beaucoup de travailleurs italiens ; elle a fermé ses portes en 1931.



les Buers, c'est vous !

Inauguré en juin, le jour de la fête des voisins, le four à bois est devenu un point de rencontres, d'échanges et d'animation au centre de la résidence Pranard.

Certains viennent y cuire leur pain, d'autres sont attirés par sa bonne odeur pour discuter ou goûter les plats sortis du four. Témoignages d'habitants.



→ « Dès l'annonce du projet, j'ai participé à l'installation du four à bois. Mes enfants ont même gratté la terre avec une pioche... Au premier allumage, j'ai préparé une trentaine de pains avec un boulanger venu spécialement. Mais l'on peut aussi chauffer tout ce que l'on veut, des aubergines, du poulet, des gâteaux... Ce four à bois crée de l'animation. On se retrouve autour pour discuter ».

Djaouida, 35 ans, mère de famille



→ « Je viens de cuire un mijoté de volaille aux herbes, c'est fantastique ! Le plat prend un goût délicieux grâce au bois. Et en plus, c'est simple d'utilisation ! L'installation de ce four permet de renforcer les échanges entre voisins. On prend le temps de parler en goûtant un pain tout chaud sorti du four. J'habite les Buers depuis quarante ans, et pour rien au monde, je ne changerai ! Ici, je suis comme dans un cocon ».

Jacqueline, 65 ans, retraitée



→ « Le four crée de l'animation dans le quartier, c'est une bonne initiative. À chaque allumage, des ateliers ou des activités sont proposés, comme aujourd'hui la vente de produits de producteurs locaux. Les fruits et les légumes sont de bonne qualité, ils nous permettent de faire quelques courses sans avoir à prendre le bus ».

Mireille, 71 ans, retraitée



→ « Je participe à différentes associations de quartier et suis toujours partante quand une belle initiative se met en place. Avec mes petits-enfants, j'ai aidé à la construction du four. Pour moi c'est important de s'impliquer dans la vie de son quartier et de soutenir des actions qui renforcent notre qualité de vie. Ce four, c'est un lieu de partage pour cuisiner, parler ».

Megduda, 63 ans, retraitée

1812

- C'est à cette date que fut dessiné le 1^{er} plan cadastral de Villeurbanne. Le quartier des Buers existait déjà. Il alignait une dizaine de fermes paysannes environnées de prés, de vignes et de champs de blé. Il était peuplé d'une quarantaine d'habitants : les Debourg, les Trux, les Payet, les Marcellins... et les Buer, famille ancrée depuis des siècles en terre villeurbannaise.

Source : Viva interactif

Le saviez-vous ? Charles Pranard est (en quelque sorte) l'inventeur du logement social

Docteur en droit, rédacteur au ministère du Commerce, puis du Travail, Charles Pranard (1880-1956) contribua en 1906 à mettre en place les premières lois sur les HBM (Habitations à bon marché). De nombreuses rues, places ou résidences sociales portent son nom.

Cette page a été réalisée à partir des informations fournies par le Rize de Villeurbanne.

LA QUESTION

Quel est le rapport entre Barthélémy Buyer, le père de l'imprimerie lyonnaise, et le quartier ?

- Le quartier tire son nom de Jacques Buyer, un noble qui y vivait à la fin du XV^e siècle, et fut l'un des conseillers municipaux de Lyon. Buyer avec un « y », car à cette époque, les curés, les notaires et les élus employaient les deux orthographe. Or, il se trouve que Jacques Buyer est le frère de Barthélémy Buyer, l'homme qui introduisit l'imprimerie dans la ville. Après des études menées à la Sorbonne, celui-ci s'imprègne de la nouvelle technique

inventée par Gutenberg et installe, en 1473, la première imprimerie lyonnaise. Son commerce de livres va connaître une expansion fulgurante. À sa mort, son frère Jacques, propriétaire de plusieurs parcelles villeurbannaises, reprend l'affaire et se retrouve à la tête d'une fortune, dont l'un des joyaux est le château de la Buire, au nom lui aussi dérivé du patronyme des Buyer.

Sources : Archives de l'Isère et Archives du Rhône



Question à... Elena,

chargée du développement associatif à Légum'au logis

- Pourquoi avez-vous installé un four à bois ?

Pour créer de l'animation et du lien social ! Il a été construit avec la participation des habitants dans le cadre d'un chantier de proximité initié par EMH. Il est aujourd'hui porté par notre association Légum'au logis. Conçu comme un équipement public à disposition pour cuire du pain ou des plats, ce four permet aux habitants de se retrouver, discuter, échanger des recettes, des savoir-faire. Nous sommes dans une démarche d'éducation populaire où l'on apprend ensemble, où l'on fait des choses avec l'aide de l'autre. À terme, on souhaiterait qu'un groupe d'habitants puisse gérer le four, le bois... que cela devienne réellement le four du quartier des Buers.

Locataire motivé pour utiliser le four à bois ? Contactez l'association au 04 27 82 44 38 ou rendez-vous sur place au 33 rue du 8-mai-1845.

LES BUERS PROJET URBAIN



+ La chargée de développement territorial est à votre disposition à la Maison des services publics des Buers

37 A rue du 8-mai-1945 / Tél. 04 78 89 88 71

Le lundi : 9h-12h / Du mardi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h

projetsurbains.villeurbanne.fr

villeurbanne

GRANDLYON
la métropole

est
MÉTROPOLÉ
HABITAT

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANRU
Agence Nationale
pour la Renovation
Urbaine